

## TÉMOIGNAGES

Beatriz Bernath

[bbernati2150@gmail.com](mailto:bbernati2150@gmail.com)

À partir de mon expérience comme coordinatrice et intégrante d'un groupe de survivants de la Shoa appelé « Témoins de la Mémoire » et comme passeuse dans le dispositif de Passe de la EFBA, j'ai commencé à interroger la question du Témoignage tant par rapport aux enfants des survivants que par rapport à la Passe.

Le témoignage est considéré comme la déclaration effectuée par une personne pour démontrer ou assurer la véracité d'un fait parce qu'elle en a été témoin. Dans l'Antiquité, le témoignage s'utilisait comme synonyme de témoin, un sujet, celui qui a observé un certain événement. En droit, le témoin est la personne qui déclare sur les faits, alors que le témoignage est la dénomination que reçoit sa déclaration. C'est aussi la preuve qui sert à confirmer la vérité d'une chose. Le faux témoignage constitue un délit puni. Il y a une référence à la vérité étant donné que sur le plan juridique la vérité surgit de la preuve. C'est ce qui est écrit, c'est un objet produit. D'autre part, la médecine trouve aussi ses origines dans l'attention mise tant sur le récit des symptômes décrits par le patient que sur les signes observés par le médecin. La vérité dépend du discours dans lequel nous sommes immergés. Pour la psychanalyse, la vérité de ce qui est dit soutient le rapport à l'Autre, manifestant par ça que la médecine ne l'aurait pas comme fondement. Freud met à la place opérationnelle le symptôme et sa relation avec la vérité, rejoignant le transfert.

Cette vérité qui surgit dans son rapport au dire ne valide pas l'opposition vérité / mensonge qui se produit à partir de la notion de vérité comme adéquation de la représentation à la chose. Depuis cette perspective, l'opposition mensonge / vérité ne serait pas telle, puisque là où il y a un mensonge il y a un chemin à la vérité. Il s'agit d'une vérité concernant le discours de la psychanalyse, où la vérité serait en relation au dire, raison pour laquelle la représentation de l'événement ne devrait pas s'adapter au fait même.

Il y a un rapport entre vérité et savoir, vu que la vérité est ce qui manque au savoir inconscient. La relation de la vérité au réel affecte la condition du sujet qui se constitue à partir de ce que l'Autre dit de lui. Cette vérité se structure comme fiction. La fiction, donc, comporte une vérité. C'est par l'effet de l'analyse que la chute de la confusion

entre vérité et Réel deviendrait possible. Vérité et réel ne seraient pas la même chose, ainsi que la vérité, non plus, ne serait pas UNE, tant qu'elle rend compte du réel sans l'être.

Si le symptôme prive de l'oubli, et la Mémoire serait l'acte de ne pas oublier, quelle place revient à la psychanalyse par rapport à la vérité, la Mémoire, et le Témoignage ? Nous voyons bien que le symptôme témoigne du refoulement. Il y a une vérité inconsciente. Mais comment joue la vérité dans les témoignages de la Shoa et dans ce qu'on appelle « témoignage » de la Passe ? Le témoignage, c'est pour qui ? Dans toutes les deux, il y a un autre qui écoute : dans la passe, premièrement, c'est l'analyste même, et dans le cas de la Shoa, c'est l'autre du lien social. Dans le premier, il s'agirait du rapport à la vérité ; dans le second, il serait question du rapport au réel. Face à ces interrogations, on se demande comment joue le passeur en tant que témoin dans le témoignage de la passe ? Le passeur comme caisse de résonance va résonner la vérité du dire au-delà des dits du passant. Pouvoir écouter, avoir une position logique. Lacan dit que l'écriture, c'est ce qui laisse le langage comme trace. C'est ce qu'on tente de faire dans la passe, des nouages du langage qui constituent autant de traces de l'impossible.

D'après Primo Levi, dans le témoignage il y a une dialectique impossible entre le survivant, « pseudo-témoin », et le « témoin intégral », celui qui est mort, ainsi que celui nommé « musulman », pour sa façon de se prosterner au bord de la mort. Le pseudo-témoin peut parler, mais ne peut pas témoigner de la mort. Quant au témoin intégral, il a vécu l'événement, mais vu qu'il est mort, de même que le « musulman », mort en vie, il ne peut pas en témoigner. Il n'y a donc pas de témoin complet, aucun n'est « LE » Témoin, l'un n'a pas l'expérience de la mort, et l'autre, celui qui est mort, n'est pas revenu pour en témoigner. Il n'y a pas de titulaire du témoignage : parler, témoigner, c'est entrer dans quelque chose qui se désubjectivise et se tait, et dans quelque chose qui se subjectivise et parle sans avoir rien qui lui appartienne à dire.

### Est-il possible de témoigner ?

Quand nous parlons du Témoignage des survivants de la Shoa, c'est la Mémoire de ne pas oublier qui entre en jeu, ne pas oublier un acte de la culture, un événement historique qui a eu lieu. Yosef Yerushami, dans son travail « Réflexions sur l'Oubli », soutient que quand nous disons qu'un peuple « se souvient », nous disons en réalité qu'un passé a été activement transmis aux générations contemporaines à travers ce qu'il appelle « les canaux et les réceptacles de la mémoire ». Proust nous a déjà signalé que le pouvoir de la Mémoire n'est pas celui de ressusciter. La mémoire ne sera jamais une copie fidèle,

autrement de quelle manière peut répondre une mémoire affligée qui traverse un deuil et essaie d'écrire à la Mémoire De... ?

C'est différent quand nous parlons de Témoignage de Passe, artifice créé par Lacan pour extraire un savoir de l'expérience de l'analyse, où nous ne parlons pas d'un récit quelconque ni de son historisation, mais de ce que signifie le passage d'analysant à analyste, dont la nomination pourrait être en rapport au fait d'être nommé pour ce passage. Mais surtout, Lacan, dans sa Proposition du 9 octobre 1967, dit : « D'abord un principe : le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même. »

On voit bien que les deux témoignages sont en rapport au signifiant "Passe", celui de la Shoah en tant que quelque chose qui s'est historiquement Passé, qui a eu lieu, susceptible donc d'être transmissible, et le Témoignage de Passe, qui évoque un passage qui tente de montrer s'il s'est Passé quelque chose dans une analyse et le désir d'analyste.

Je considère que dans les deux témoignages il y a l'impossible de témoigner.

Dans le Témoignage de Passe, il est impossible de témoigner et de symboliser ce qui habite le réel et ne cesse pas de ne pas s'écrire. D'ailleurs, on arrive au symbolique à travers des imaginarisations du réel, puisque cette vérité qui vient du réel, il faut d'abord l'imaginer.

Dans le cas du Témoignage de la Shoah, on rencontre l'impossibilité de témoigner vu que, à cause de sa structure, il n'y aurait pas de possibilité d'existence pour le Témoin intégral, complet, capable de témoigner de la mort.

Les deux Témoignages tentent un écrit: dans le Témoignage de la Shoah il y a des livres, des documentaires ou des expressions artistiques différentes qui rendent compte de ce qui a eu lieu. C'est un faire qui reste dans la Mémoire.

Dans le Témoignage de la Passe, il y aurait écriture à partir de l'impossible, faisant Témoignage dans la Passe même qui ne doit pas rester avec ce qui s'est passé. La Passe est un dire qui s'interroge, tel que l'explique Osvaldo Arribas, qui se pose la question suivante : est-ce que dans le témoignage de la passe il s'agit de rendre compte de la satisfaction atteinte par le passant dans sa demande d'analyse, ou bien d'un reste d'un désir toujours insatisfait au-delà de la satisfaction atteinte ?

Dans le Témoignage de la Shoah, nous sommes en rapport avec ce qui a eu lieu, alors que dans le Témoignage de la passe il n'y aura pas eu de passage si nous restons dans ce qui s'est passé.